

ANALYSE CRITIQUE DE LA POLITIQUE
DU MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES
ET DU NORD CANADIEN EN 1974 - 1975
CONCERNANT LES AUTOCHTONES

(Travail présenté dans le cadre du cours Amérindiens I)

Gérard Fortin

INTRODUCTION

Après avoir suivi les séminaires du cours sur les Amérindiens, il restait un point majeur à éclaircir pour nous; quelle était en 1975 l'optique politique du gouvernement fédéral vis-à-vis des autochtones du pays? En consultant le *hansard* de la Chambre des Communes, nous avons eu rapidement les réponses à nos questions par le biais des orateurs qui ont débattu les directives du ministère des Affaires Indiennes. Le journal des débats nous conduisit aux circulaires programmes; ceux-ci étant une espèce de Bible pour les fonctionnaires pour administrer les différents programmes subventionnés par le gouvernement fédéral dans lesquels sont dictées les directives qui s'appliquent aux réserves. Ces circulaires ont provoqué un long débat à la Chambre des Communes le 12 juin 1975 et des députés de toutes les parties du pays ont parlé pour ou contre le paternalisme du gouvernement. La lecture de ces débats nous apprit que le gouvernement élaborait ses politiques à partir des recommandations du Comité permanent des affaires indiennes et du nord canadien. Il nous fallut donc consulter tous les procès-verbaux de la dernière session concernant ce comité.

L'objectif de notre travail a donc été de tirer les thèmes importants de toute cette papperasserie, d'en exposer les passages les plus intéres-